

RANDONNEES



FERROVIAIRES

FICHE ITINERAIRE

PISTE CYCLABLE DES DEUX SALINES

TYPE :

Piste cyclable aménagée et sécurisée

Long : 6 Km

COMMUNES :

Début :

Marnoz (39)

Fin :

Salins les Bains (39)

Lieudit :

Route Départementale 271

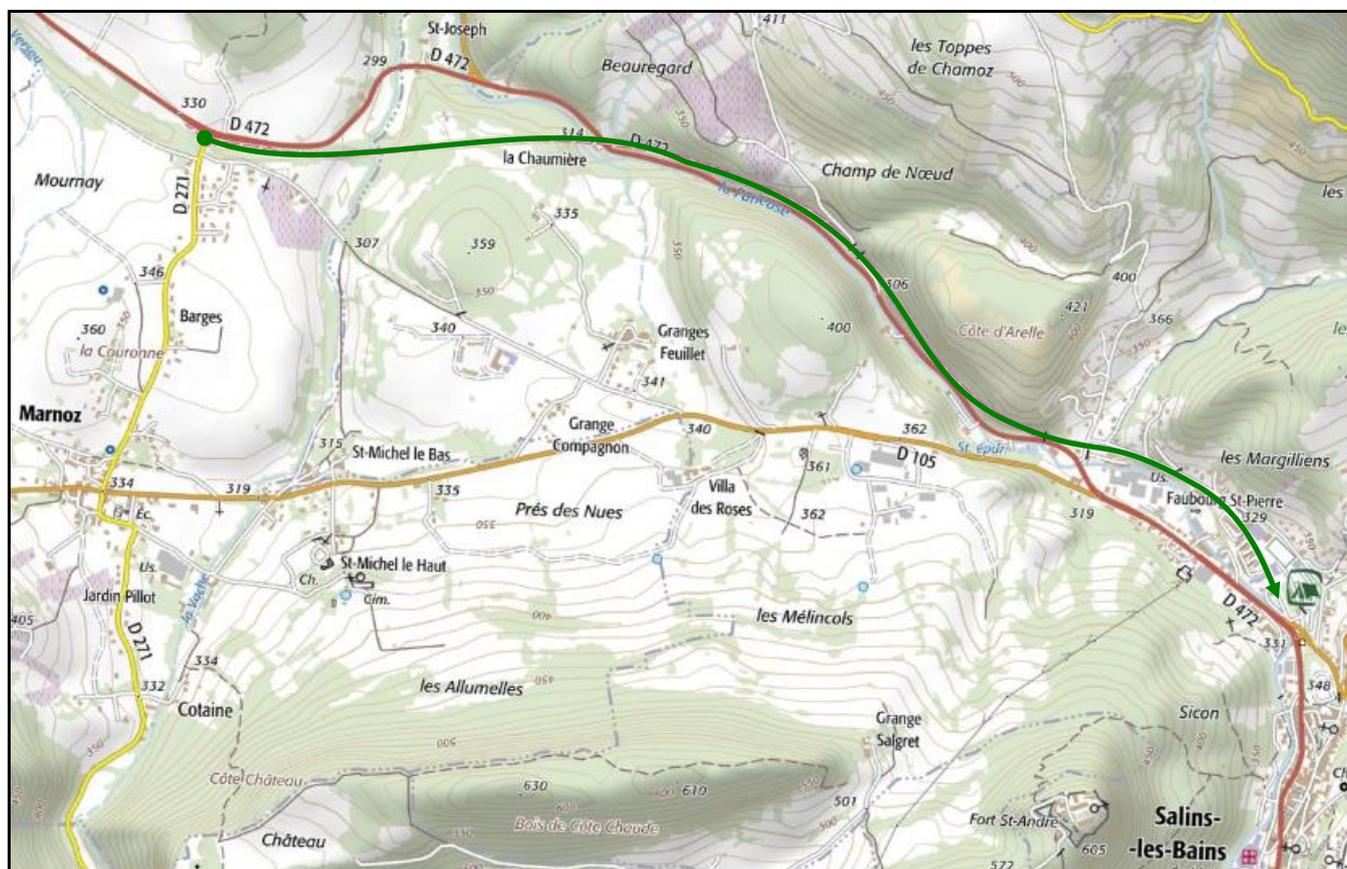
Gare

Coordonnées GPS :

46°57'33.4"N 5°50'10.8"E

46°56'49.9"N 5°52'43.5"E

SITUATION GENERALE



COMMENTAIRES

Située au fond d'une reculée au pied des falaises du Jura, la ville de Salins voit jaillir des sources d'eaux chaudes venues des profondeurs de la terre. Certaines sont douces, d'autres salées. Ce qui fait que dès la préhistoire le site est connu pour sa production de sel. Puis, par la suite, avec la mode du thermalisme au milieu du XIX^e siècle, Salins devient une importante station touristique pour laquelle il est décidé de construire un accès ferroviaire depuis Mouchard (n° IGRF [39370.03N](#)). Mais ce dernier sera victime de la concurrence routière et sera abandonné. C'est pourquoi une partie de son parcours a été aménagée en piste cyclable entre Marnoz et Salins, offrant une courte mais jolie balade à portée de tous dans les gorges de Saint Joseph (vallée de la Furieuse). Avec, à la clé, un beau viaduc et un tunnel à découvrir.

DESCRIPTIF ICONOGRAPHIQUE



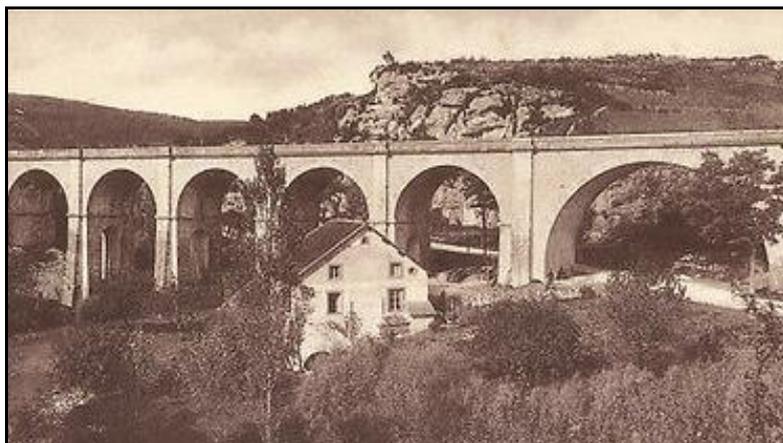
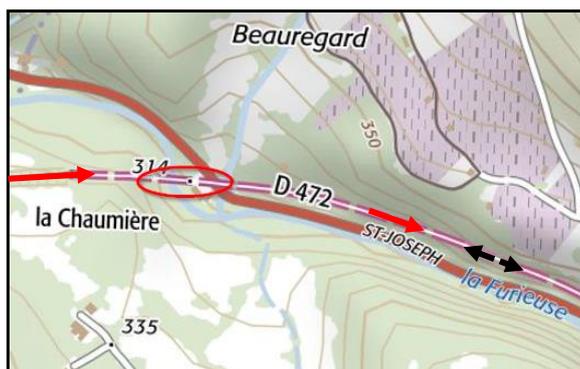
Ci-dessus et ci-dessous, le début de la piste cyclable à proximité du carrefour des RD 271 et 472
 La photo est prise sur la RD 271, en regardant vers la RD 472 qui lui est perpendiculaire
 A cet endroit, la voie ferrée passe dans un tunnel non accessible sous la route

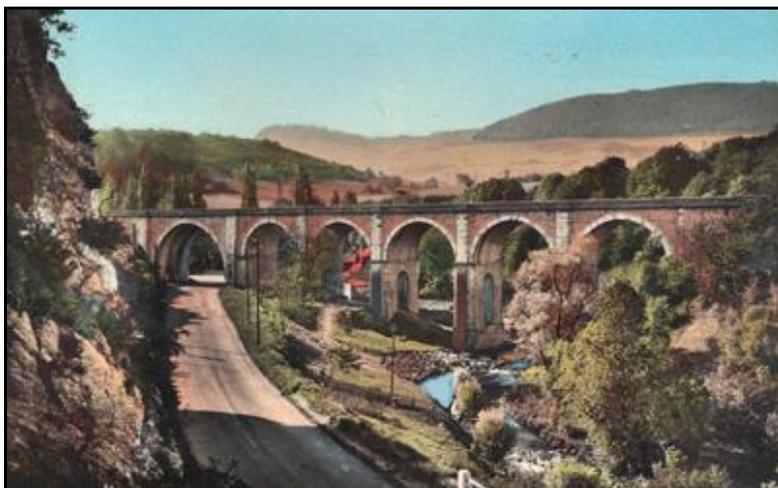


Puis la piste suit la RD 472 sur 400 m
 avant de rejoindre la plateforme ferroviaire située à droite de la route

Une fois sur l'ancienne voie ferrée, la piste emprunte deux ouvrages d'art successifs :

- Le viaduc de Saint Joseph (**cercle rouge**), aussi appelé viaduc de la Furieuse, bel ouvrage en maçonnerie classique de 132 m de long et 25 m de haut, qui compte 5 arches plein cintre de 12 mètres, suivies d'une dernière arche de 20 mètres sur la RD 472.
- Et le tunnel du même nom, 76 m de long (double flèche noire).

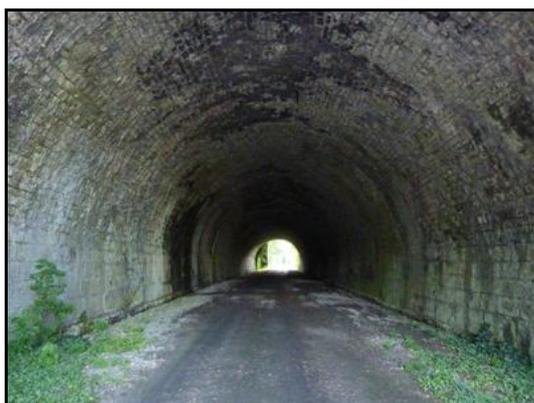




Vu à contresens de la ligne en regardant vers Mouchard, le dessus du viaduc Saint Joseph



Gros plans sur les arches et les piles dont la structure a été allégée par des passages

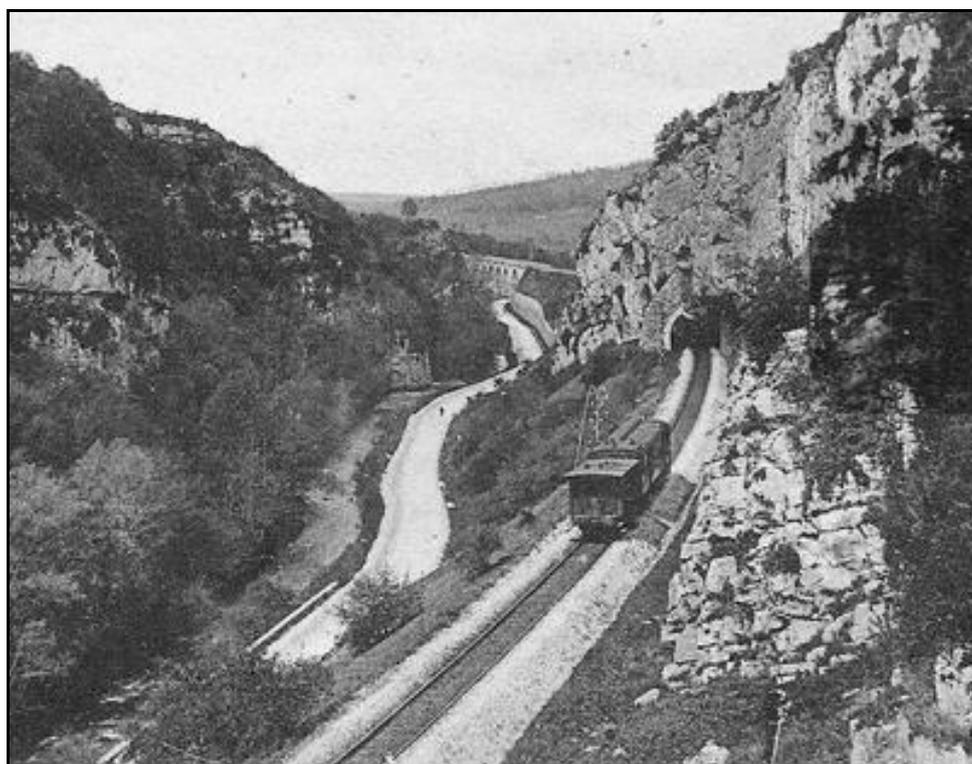


Ci-dessus et ci-après, le tunnel de Saint Joseph



L'entrée et la sortie du tunnel

Noter le pilier de soutènement de la falaise qui a été construit à la sortie du tunnel

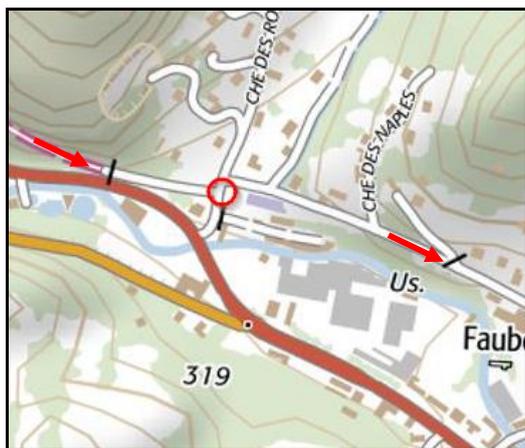


Jolie vue ancienne sur la sortie du tunnel avec, en arrière-plan, le viaduc Saint Joseph

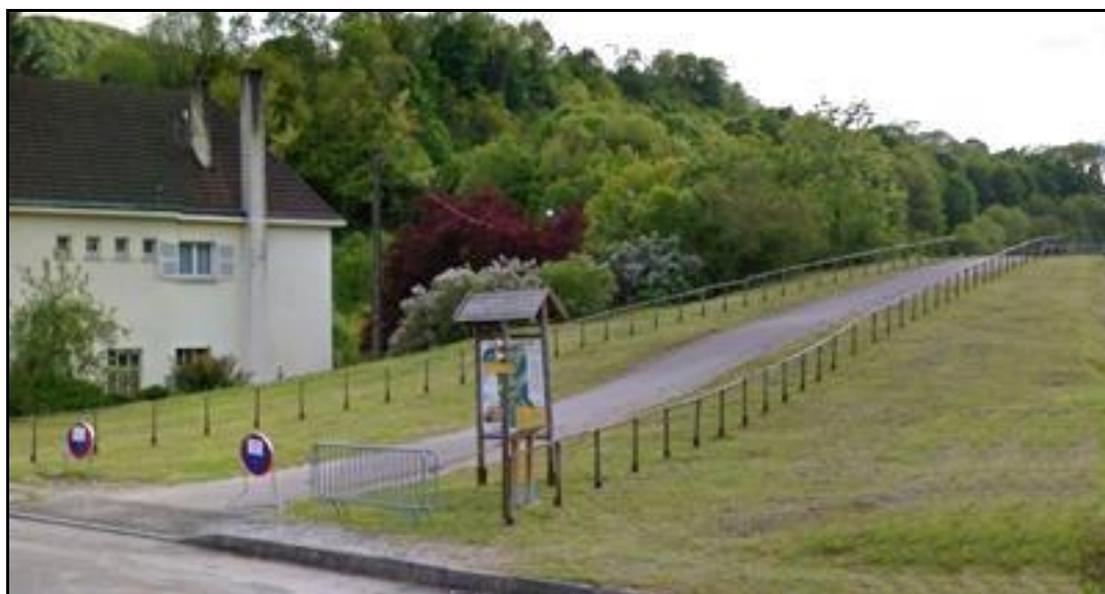
A noter que la plateforme initialement conçue pour recevoir deux voies, n'en a finalement reçu qu'une



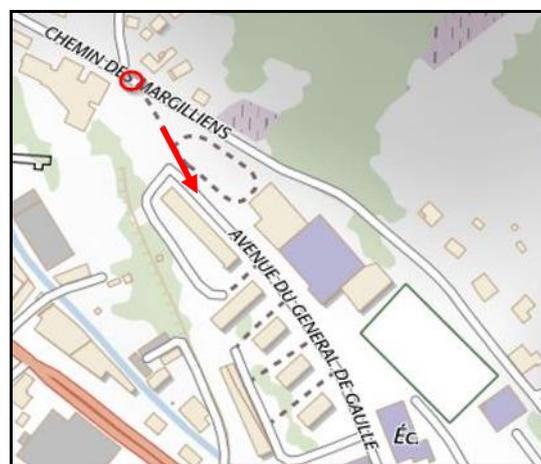
Un peu plus loin dans la vallée, deux aspects de la piste cyclable



L'emplacement de l'ancien pont des Roussets d'Arele (**flèche rouge**), aujourd'hui disparu, marque la fin de la piste cyclable officielle et sécurisée
Mais la promenade ferroviaire peut néanmoins continuer par la petite route du chemin des Margilliens



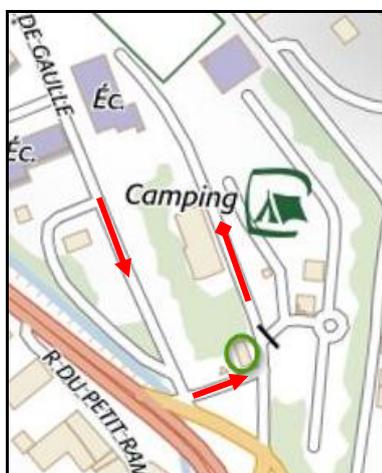
La fin de la piste cyclable protégée sur le chemin des Roussets d'Arele
Le pont a disparu et le haut remblai a été arasé



A l'entrée de Salins, il convient de quitter le chemin des Margilliens
et de se diriger vers l'immeuble que l'on voit à droite pour emprunter l'avenue du Général De Gaulle



Avenue du Général De Gaulle



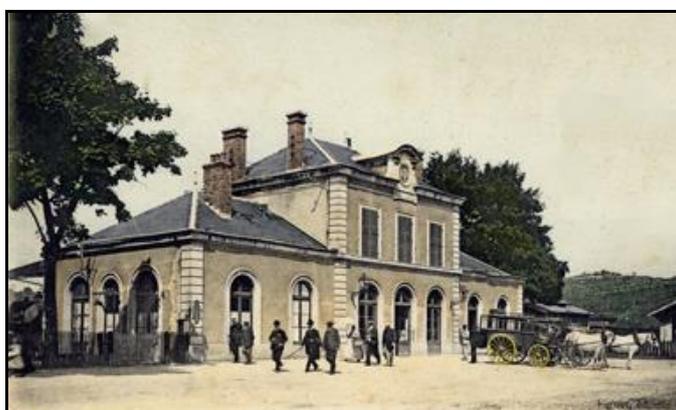
Par laquelle on passe devant la gare transformée en centre de loisirs côté voies



Avant de finir le parcours devant sa façade, côté cour



En contournant la gare, on peut voir un autre vestige ferroviaire (cercle vert) : la station de départ du train départemental qui montait vers les plateaux et Andelot en Montagne



Ci-dessus et ci-dessous, diverses vues d'époque de la gare terminus de Salins les Bains



★ ★ ★

Si la balade ferroviaire proprement dite s'arrête ici, il est cependant conseillé de visiter les salines qui constituent la grosse originalité de la ville. Comme dit en introduction, la saumure, sel obtenu à partir d'eaux souterraines par opposition au sel marin obtenu par évaporation de l'eau de mer, a été exploitée depuis la préhistoire.

Les trois principales sources ont fait l'objet de divers aménagements souterrains afin que l'eau soit captée au plus près du rocher. Dans un premier temps, jusque vers 1750, elle fut récupérée à l'aide de norias à godets mues par des chevaux, puis, plus tard, à l'aide de pompes aspirantes mises en mouvement par les eaux de la Furieuse, la rivière qui traverse la ville. L'eau salée ainsi récupérée, appelée "muire", était ensuite amenée jusqu'aux bâtiments de surface.



Installations souterraines



Roue à aubes mue par les eaux de la Furieuse pour faire tourner les pompes aspirantes

La muire très riche en sel, environ 330 g au litre, était alors déversée dans des cuves métalliques appelés "poêles", suspendues au-dessus de chaudières qui avaient vocation à faire évaporer l'eau pour en récupérer le sel. Le temps de chauffe appelé "cuite" durait entre 17 et 18 heures. À mesure que le sel cristallisait en fond de poêle, il était retiré et placé sur des plans inclinés où il s'égouttait jusqu'à être bien sec. Il était alors prêt à être livré sous diverses formes : pains, sacs, tonneaux...



La Grande Saline de Salins aujourd'hui

Ce système a fonctionné jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Mais la production va chuter faute de pouvoir disposer des quantités de bois nécessaires à la chauffe des poêles. Il est alors décidé de transférer la chauffe sur le site d'Arc-et-Senans, situé à 20 km de là, et voisin de la grande forêt de Chaux.

Ainsi va naître, entre 1774 et 1779, la saline royale d'Arc-et-Senans qui recevra la muire par un double saumoduc de 21 km de long, et dans lequel pas moins de 135 000 litres de saumure transiteront chaque jour entre Salins et Arc.



Voulue comme un centre de production industriel particulièrement rationnel, la grande saline royale d'Arc et senans a un aspect monumental indéniable

Enfin, par suite de la concurrence du sel marin, la production sera définitivement arrêtée en 1962. Les salines de Salins et Arc seront classées au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009 et deviendront de hauts lieux touristiques régulièrement visités.

Si cette fiche comporte des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler.
Aidez-nous à la compléter avec vos photos ; merci d'avance.

★ ★ ★